

Title	Gilets jaunes, réflexions sur un mouvement inédit : d'une contestation sur le prix du carburant à un mouvement populaire national
Sub Title	フランスにおける黄色いベスト運動についての一考察
Author	シュードル, フローレンス 容子(Sudre, Florence Yoko)
Publisher	慶應義塾大学日吉紀要刊行委員会
Publication year	2019
Jtitle	慶應義塾大学日吉紀要. 人文科学 (The Hiyoshi review of the humanities). No.34 (2019.) ,p.95- 134
JaLC DOI	
Abstract	Notre article portera sur le mouvement des Gilets jaunes qui a vu le jour en France à la fin de l'année 2018. Ce mouvement est parti de citoyens qui se sont coordonnés principalement par les réseaux sociaux, et ont appelé à une mobilisation générale afin de protester contre la hausse de la taxe sur le prix des carburants et, de manière plus globale, contre les impôts qui grèvent lourdement leur pouvoir d'achat. Dans cet article, nous ferons un état des lieux de ce mouvement, nous déploierons l'éventail des comparaisons historiques qui ont pu être projetées sur les Gilets jaunes tout en menant quelques réflexions sur son origine et son devenir.
Notes	
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN10065043-20190630-0095

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the Keio Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Gilets jaunes, réflexions sur un mouvement inédit : d'une contestation sur le prix du carburant à un mouvement populaire national

Florence Yoko Sudre

Résumé

Notre article portera sur le mouvement des Gilets jaunes qui a vu le jour en France à la fin de l'année 2018. Ce mouvement est parti de citoyens qui se sont coordonnés principalement par les réseaux sociaux, et ont appelé à une mobilisation générale afin de protester contre la hausse de la taxe sur le prix des carburants et, de manière plus globale, contre les impôts qui grèvent lourdement leur pouvoir d'achat. Dans cet article, nous ferons un état des lieux de ce mouvement, nous déploierons l'éventail des comparaisons historiques qui ont pu être projetées sur les Gilets jaunes tout en menant quelques réflexions sur son origine et son devenir.

Mots-clés : Gilets jaunes, RIC, grand débat national, rond-point

Partie I : État des lieux du mouvement

1. Qu'est-ce que le mouvement des Gilets jaunes ?

Le mouvement des Gilets jaunes est un mouvement social spontané, sans cadre ni leader, né sur les réseaux sociaux en France en octobre 2018. Son origine est liée à l'augmentation du prix de l'essence et du gazole. Suite à la déclaration du gouvernement Macron en septembre 2018 et sa décision d'augmenter les taxes du

carburant au 1^{er} janvier 2019 pour permettre de financer toutes les mesures nouvelles en faveur de la transition énergétique, les habitants des zones rurales et périurbaines ont tout d'abord manifesté leur mécontentement en affichant, sur le tableau de bord de leur voiture, un gilet jaune.

Pourquoi le gilet jaune ?

C'est un technicien en maintenance narbonnais, Ghislain Coutard, qui en a eu l'idée. Le 24 octobre 2018, il publie une vidéo sur Facebook et lance l'idée du gilet jaune comme symbole de contestation et signe de ralliement des opposants. Il explique que tout le monde en possède un dans son véhicule, puisqu'il est obligatoire en France, et propose de le disposer en évidence sur le tableau de bord pour afficher son adhésion avec le mouvement. Peu à peu, des groupes de contestataires décident de revêtir ce gilet jaune lorsqu'ils se réunissent sur des ronds-points ou près des zones de péage d'autoroute pour des opérations de péage gratuit ou de blocage de véhicules.

La Commission nationale du débat public avait mis en garde le gouvernement contre cette hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) car, suite au débat public sur la programmation pluriannuelle de l'Énergie, elle avait jugé que cette taxe était pénalisante pour « les plus dépendants et les plus captifs aux énergies fossiles⁽¹⁾ ». Le gouvernement n'a pas tenu compte de cet avertissement et a annoncé, en septembre 2018, une augmentation de cette taxe à hauteur de 11,5 %, effective au 1^{er} janvier 2019. Les Français apprennent peu après que les recettes gagnées sur les taxes sur les carburants (TICPE et TVA), qui représentent 60 % du prix des carburants, alimenteront presque exclusivement le budget général de l'État et très minoritairement le budget de la transition énergétique invoquée. Les habitants des

(1) www.ppe.debatpublic.fr

zones rurales ressentent alors cette taxe supplémentaire comme une injustice car pour la majorité d'entre eux, la voiture est le seul moyen de se déplacer.

Le mouvement montre ainsi dès le départ une fracture entre la France des villes, où la hausse du prix des carburants n'affecte que modérément des citoyens qui disposent de transports en commun performants, et la France des campagnes où la voiture, largement utilisée, est indispensable à la vie quotidienne.

Une exaspération générale

La hausse de l'essence et du gazole a été l'élément déclencheur du mouvement, mais le mécontentement s'est transformé rapidement en un « ras-le-bol fiscal », dénonçant une fiscalité perçue comme omniprésente et affectant de manière significative le pouvoir d'achat, mettant ainsi en pleine lumière des frustrations anciennes. En effet, les impôts et les taxes qui n'ont cessé d'augmenter depuis la crise de 2008 ont eu pour conséquence la stagnation du niveau de vie des Français. Or, l'exécutif a déjà mis en place huit impôts et taxes supplémentaires depuis le début du quinquennat Macron. Si la contestation concerne en grande partie les zones rurales, elle n'en concerne pas moins les zones périurbaines. Les « banlieusards », particulièrement ceux vivant dans la grande banlieue, peu et mal desservie, s'estimant vivre dans un territoire délaissé, nourrissent un sentiment d'abandon géographique et social.

Le montant des loyers des centres-villes étant devenu au fil des années inabordable pour ces catégories modestes (ouvriers ou employés pour la plupart), elles se sont souvent endettées pour des habitations de plus en plus excentrées. Même quand elles peuvent panacher voiture et transports en commun, la voiture reste indispensable.

Si l'accès à l'emploi nécessite la mobilité et impose souvent de posséder un véhicule, la limitation de vitesse sur les routes départementales imposée au début du quinquennat par le Premier ministre, passant de 90 à 80 km par heure, a été mal

vécue. Cette mesure, ressentie comme autocratique, a continué de creuser le fossé entre le peuple et les élites. La destruction des radars peut être vue comme une réponse d'automobilistes excédés, qui considèrent être pris pour des « vaches à lait ». La mission des radars, mise en avant par le gouvernement, est la sécurité, mais il ne peut nier que ces appareils lui apportent une manne financière non négligeable.

Certaines déclarations du président Macron ont attisé le feu qui couvait, notamment lorsqu'il a déclaré : « Une gare, c'est un lieu où on croise des gens qui réussissent et *des gens qui ne sont rien*.⁽²⁾ » Mais il a réussi à mettre le feu aux poudres lorsqu'il a déclaré le 12 juillet 2018, dans une vidéo aux faux airs de caméra cachée : « On met *un pognon de dingue* dans les minimas sociaux et les gens sont quand même pauvres. » Ces « petites phrases », qui ne sont que l'exemple d'une longue liste, ont profondément blessé et particulièrement chez les humbles, qui se sont sentis non seulement exclus, mais aussi méprisés. Elles contribueront largement à écorner son image et, en retour, le désamour du peuple pour son président constituera un moteur psychologique non négligeable dans le mouvement protestataire.

Autre mécontentement se faisant jour, celui des services publics. Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse d'opérer des coupes budgétaires, rendant leur accès toujours plus difficile dans les campagnes. Augmentation des taxes et baisse des services publics : un paradoxe difficile à expliquer malgré les efforts de communication du gouvernement, si bien que nombre d'utilisateurs mettent cette équation en doute. La numérisation croissante de ces services (comme ceux de Pôle Emploi, ou du Trésor public, par exemple) est un facteur supplémentaire de mécontentement pour des personnes sans ordinateur, ou dont la connexion peut être

(2) Phrase prononcée par le chef de l'État lors de son discours d'inauguration de la Station F à Paris en juillet 2017. La Station F est un campus géant dédié aux start-up et initié par Xavier Niel.

perfectible en zone rurale. On a pu parler de monde rural *versus* monde des start-up chères à Emmanuel Macron.

Un sentiment d'inégalité

Les Gilets jaunes ont le sentiment qu'ils paient de plus en plus d'impôts, mais en même temps ils se demandent où va l'argent, car le service public se dégrade alors que, comme si de rien n'était, les politiciens vivent luxueusement, aux frais de l'État. Le nombre de députés absents à l'Assemblée nationale, alors qu'ils sont très bien rémunérés, les choque également. Tout comme les GAFAM⁽³⁾ qui ne paient pas d'impôts en France, alors qu'ils y font des bénéfices considérables. Le gouvernement a supprimé l'impôt sur la fortune (ISF) pour les plus riches, mais continue à accroître les taxes sur les classes moyennes et populaires. Dès le début du quinquennat, les aides personnelles au logement (APL) ont été réduites de 5 euros par mois pour les 6,5 millions de ménages bénéficiaires, et pourront à l'avenir voir leur montant diminuer par simple arrêté, selon des textes parus au Journal officiel (JO). Le président du conseil d'administration de la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales), Jean-Louis Deroussen, avait dénoncé, le 25 juillet 2017 à propos de ce « nouveau coup de rabot », « une mesure brutale et injuste » qui « frappe les plus faibles, les plus démunis ». Le Premier ministre avait justifié cette mesure par la nécessité de réaliser les économies prévues dans le budget 2017 par la majorité précédente.

Si l'on ne peut imputer le mal-être social ou la difficulté de vivre des Français uniquement à la jeune présidence, toutes ces raisons ou frustrations se sont agglomérées et ont fait naître le mouvement, la nouvelle taxe sur le carburant étant « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ».

(3) Acronyme désignant cinq grandes firmes américaines du Web : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft.

Les réseaux sociaux

En France, c'est la première fois qu'un mouvement d'une telle ampleur se forme via les réseaux sociaux. Certains politologues l'ont comparé aux printemps arabes avec ce regroupement de milliers de personnes sans idées toujours communes, aux orientations politiques disparates, sans homogénéité apparente.

Force est de constater que les Gilets jaunes maîtrisent les réseaux sociaux aussi bien que les élites.

Qui sont les gilets jaunes ?

Selon l'historien Quentin Deluermoz⁽⁴⁾, « les gilets jaunes sont socialement divers, même s'ils viennent surtout des couches populaires et des classes moyennes inférieures. Ce mouvement concerne toutes les générations, les hommes comme les femmes. Il est politiquement très hétérogène et n'est pas anti-écologique, comme on l'a dit ». Les manifestants majoritairement issus des classes moyennes souhaitent exprimer leur « ras-le-bol » face au mépris dont ils pensent être l'objet de la part des élites urbaines. Il s'agirait d'une classe moyenne des « petits-moyens », terme que le sociologue Olivier Schwartz reprend d'un ouvrage-enquête sur les propriétaires de pavillons en Région parisienne (Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat et Yasmine Siblot, *La France des petits-moyens*, 2008). Ce sont des travailleurs, qui paient des impôts mais n'ont pas suffisamment de revenus pour boucler leurs fins de mois, des retraités et des gens dont les votes se reportent souvent aux extrêmes. La participation des femmes à la mobilisation est estimée à environ 45 % du nombre des manifestants selon *Le Figaro*, et de nombreuses figures du mouvement sont des femmes. C'est significatif d'un malaise social, car les femmes sont concernées par les questions liées au niveau de vie, notamment lorsqu'elles se retrouvent en situation précaire, comme les mères

(4) « Le mouvement des "gilets jaunes" traduit un épuisement démocratique », *Le Monde*, 15 décembre 2018.

célibataires assumant souvent un emploi à temps partiel et devant s'occuper seules de leurs enfants.

Naissance du mouvement

Les appels à manifester sont partis d'une pétition visant à faire baisser le prix du carburant. Tout commence le 29 mai 2018, lorsque Priscillia Ludosky, une autoentrepreneuse de 32 ans qui vit en Seine-et-Marne, lance une pétition intitulée « Pour une baisse des prix du carburant à la pompe » sur le site Change.org. Celle qui récolte en quelques jours des centaines de milliers de signatures tient les propos suivants : « Depuis janvier 2018, particulièrement, nous constatons une forte hausse du prix du carburant. Soit une hausse de 7,6 centimes par litre pour le gasoil et de 3,8 centimes par litre pour l'essence. En 2021, essence et diesel seront au même prix. [...] Il est tout à fait honorable que nous cherchions des solutions pour circuler en polluant le moins possible notre environnement. Mais la hausse des taxes imposées par le gouvernement n'est pas la solution ! [...] Je pense pouvoir parler au nom de toutes les personnes qui n'en peuvent plus de payer pour les erreurs des dirigeants et qui ne souhaitent pas toujours payer et à n'importe quel prix ! Je vous invite à signer cette pétition pour permettre le franchissement d'une étape allant vers le dialogue. »

Quelques jours plus tard, un chauffeur routier de Seine-et-Marne, Éric Drouet, écrit un message à Priscillia Ludosky sur Facebook afin de se rallier à sa cause. Et le 10 octobre 2018, il décide d'organiser un grand rassemblement pour le 17 novembre. Avec un autre chauffeur routier, Bruno Lefèvre, il lance sur Facebook un appel au blocage national contre la hausse du carburant. Leur page est intitulée « La France en colère ». Éric Drouet appartient lui aussi à la classe moyenne et dans les nombreuses vidéos qu'il poste, il affirme que les Gilets jaunes ne se battent pas seulement contre la hausse du prix du carburant, mais contre « l'ensemble des taxes qui sont devenues insupportables pour la majorité des foyers [...] ». Les

ambulanciers, les retraités, les chômeurs, ça concerne vraiment tout le monde. [...] Le carburant, ça a été la goutte de trop pour le 17. C'est vraiment pas la revendication générale du 17. On y va pour plus que ça ». Dans une autre vidéo, il explique qu'« il va falloir se battre pour que nous, citoyens, on ait notre mot à dire. Les taxes, les lois, la gestion du gouvernement, tout ce qui se passe là-haut [...]. On se retrouve à être dirigés par des gens qui n'ont pas du tout notre vie [...]. Moi, je vais me battre le 17 novembre pour que nous le peuple français, nous les citoyens d'en bas, les patrons, ayons une place dans tout ce qui va se passer au gouvernement. Ne plus se laisser diriger et subir sans rien dire [...]. Ce n'est même plus une manif le 17, c'est un mouvement populaire. »

Huit jours plus tard, le 18 octobre 2018, une Bretonne de 51 ans, Jacline Mouraud, publie sur sa page Facebook une vidéo qui atteint les 6 millions de vues en quelques jours et dans laquelle elle interpelle le président Macron : « Quand est-ce que ça va se terminer, la traque aux conducteurs que vous avez mise en place depuis que vous êtes là ? Parce que là, on atteint des sommets ! [...] Vous vous en foutez, vous roulez avec un parc qu'on vous offre et qu'on vous paie ; la hausse du prix du carburant [...] ; la chasse aux véhicules Diesel ; l'augmentation du nombre des radars [...]. Mais qu'est-ce que vous faites du pognon à part changer la vaisselle de l'Élysée ou vous faire construire des piscines ? On se demande. [...] C'est pas la peine que vous restiez pour faire des conneries comme ça. Ensuite, les voitures privées banalisées [il s'agit de radars]. On est traqués ; aujourd'hui, c'est les péages à l'entrée des grandes villes, vous vous croyez où ? [...] Aujourd'hui, je crois, on a atteint le sommet du sommet, la carte grise sur les vélos. [...] Je suis certaine qu'il y a au moins 80 % des gens qui m'écoutent et sont d'accord avec moi. Ou je vous [les internautes] invite à partager cette vidéo [...], ou faites des vidéos pour dire que vous en avez marre. [...] Je fais 25 000 km par an, je n'ai pas d'autre choix que de prendre ma voiture, qu'elle pollue ou qu'elle ne pollue pas. D'ailleurs, on peut parler de la pollution des avions, dont vous ne parlez jamais. Bien sûr, y a des

lobbies derrière. Franchement, mais où va-t-on ? Où va la France, Monsieur Macron ? Où va la France ? Certainement pas où vous aviez dit que vous l’emmèneriez. » Puis, elle s’adresse aux internautes : « Où va la France ? Parce qu’il y en a marre de se taire, c’est se rendre complice. Faites chacun votre petit mot au président. Pour lui demander ce qu’il fait du pognon. » En quelques jours, des centaines d’autres vidéos, images et pétitions de toute sorte vont être publiées sur les réseaux sociaux pour interpeller le gouvernement. Sont largement citées plusieurs décisions impopulaires récemment prises par le gouvernement telles la limitation de la vitesse de circulation à 80 km/h sur les routes secondaires, la baisse des APL ou bien la suppression des contrats aidés.

Suite à l’appel d’Éric Drouet sur Facebook, des centaines de groupes Facebook voient le jour entre le 20 octobre et le 17 novembre et réunissent environ 43 millions de membres. C’est ce mode d’organisation décentralisé qui va faire fonctionner ce mouvement. Tous les internautes qui le désirent prennent la parole dans ces petits groupes. Les figures de proue du mouvement, ceux qui ont été à son initiative, utilisent Facebook Live et postent des vidéos tournées en direct pour échanger avec les internautes. Très tôt apparaissent des divergences de fond, notamment au sujet des revendications, entre ceux qui souhaitent l’annulation pure et simple de plusieurs taxes, et ceux qui demandent plus d’aides sociales. Il semblerait donc que la hausse de la taxe du carburant ne soit plus le seul grief des Gilets jaunes et que, déjà, un grand nombre d’entre eux partagent sur les réseaux sociaux leur intention de bousculer l’ordre établi, et leur haine envers le président de la République.

Le 17 novembre 2018, acte I

Le mouvement débute réellement le 17 novembre, avec les premiers blocages de ronds-points, d’hypermarchés, d’autoroutes, et la mobilisation de 290 000 manifestants à travers toute la France. C’est un record pour un mouvement organisé

sans parti politique ni syndicat, uniquement via les réseaux sociaux. Lors de cette journée, des milliers de manifestants défilèrent partout en France. À Paris, la journée est marquée par de nombreux actes de violence, des heurts entre forces de l'ordre et gilets jaunes, des pillages de magasins, la destruction de matériel urbain. En province, en revanche, les défilés se déroulent plutôt pacifiquement. Bilan de cette journée : 2 morts et plus de 500 blessés. Ce même jour, l'activité des communautés Facebook va connaître un pic avec 1,3 million d'interactions, suivies de 1,7 million le lendemain. Les gilets jaunes postent de très nombreuses vidéos des blocages et invitent les membres de leur communauté à recommencer la semaine suivante.

Face à cette fronde, les messages de critique du gouvernement, mais aussi les commentaires des médias, dans la même tonalité, se multiplient. De fausses informations vont également commencer à circuler sur les réseaux sociaux. On va trouver des informations erronées, des photos utilisées à mauvais escient ou des montages vidéo, telle la vidéo postée par le compte Twitter « Lesgiletsjaunes.fr » qui comporte la légende suivante : « Des CRS s'en prennent à un handicapé en chaise roulante, ils tabassent son accompagnant et ensuite s'en prennent à la personne qui filme la scène. » L'homme en fauteuil roulant déclarera plus tard que les CRS ne l'avaient pas agressé, mais avaient voulu le protéger.

Aux revendications contre les fins de mois difficiles, une haine radicale envers le gouvernement se fait jour. Forts du succès de ce qui apparaît comme un mouvement, et ne voulant rien lâcher de leurs revendications, les Gilets jaunes lancent dès la fin de la journée un appel sur les réseaux sociaux pour la reconduction de la mobilisation à un niveau national, le samedi suivant, le samedi 24 novembre.

Le lendemain de l'acte I, le Premier ministre Édouard Philippe déclare : « On a entendu [...] de la colère, mais on a aussi entendu de la souffrance, l'absence de perspectives, l'idée que les pouvoirs publics depuis longtemps ne répondaient pas au sentiment [...] d'abandon. » Mais le gouvernement ne compte pas faire marche

arrière : « Le cap est bon et nous allons le tenir », avec tout de même la promesse de baisser les impôts et les taxes. Le 23 novembre, deux syndicats du transport routier rejoignent la contestation et décident une opération escargot en bloquant la rocade de Toulouse.

Le 24 novembre 2018, acte II

Le 24 novembre 2018, la deuxième manifestation marque un tournant. Partout en France, elle se déroule de manière pacifique ; cependant, à Paris, les Gilets jaunes défilent sur les Champs-Élysées sans autorisation. Le face-à-face entre protestataires et forces de l'ordre dégénère et de nombreux incidents violents se produisent. Les réseaux sociaux relaient des images de policiers frappant des manifestants à Paris, et faisant usage de grenades lacrymogènes. Ces images vont attiser la colère de nombreux gilets jaunes. Sur les réseaux sociaux, les interactions vont monter à plus de 5,4 millions le week-end des 24 et 25 novembre, ce qui représente presque le double de la semaine précédente. Emmanuel Macron se montre optimiste, et pourtant la colère se porte de plus en plus sur lui. Beaucoup de pages d'extrême droite vont profiter de ce climat pernicieux pour diffuser de fausses informations. Au cours de cet acte II, la colère aura monté d'un cran.

Le 26 novembre 2018, création de la délégation des Gilets jaunes

Dans un communiqué, la délégation des Gilets jaunes est officiellement créée le 26 novembre 2018. Huit représentants sont nommés. Parmi eux, Priscillia Ludosky et Éric Drouet, les initiateurs du mouvement. Ces représentants auto-désignés deviennent les communicants officiels des Gilets jaunes dans les médias. Le communiqué annonce que « ce groupe a pour mission d'engager une prise de contact sérieuse et nécessaire avec les représentants de l'État et de son gouvernement et de faciliter la communication entre citoyens manifestants et coordinateurs / coordinatrices de manifestations ».

Démocratie directe et participative

De la baisse des taxes sur les carburants à la démission d'Emmanuel Macron, au fil des semaines, les revendications des Gilets jaunes varient. Certains membres du mouvement demandent une démocratie directe. Cette proposition figure notamment parmi les 42 revendications d'une liste publiée le 29 novembre 2018, diffusée sur les réseaux sociaux et adressée aux députés.

La liste des revendications

Né en raison de la hausse de la taxe du carburant, le collectif délivre le 29 novembre 2018 une liste de 42 revendications, avec notamment la hausse du SMIC à 1 300 euros, la prise en charge de tous les SDF, la valorisation des artisans et commerçants, le paiement effectif des taxes par les grandes entreprises, la sécurité sociale égale pour tous, le minimum retraite à 1 200 euros, la mise en place d'un salaire maximum plafonné à 15 000 euros, et la création d'une taxe sur le fioul maritime et le kérosène. Le collectif souhaite que ces revendications fassent l'objet d'un référendum populaire de masse. Parmi ces demandes, figure la démission du président de la République. On trouve également des revendications pour remédier aux contraintes accumulées que subissent les automobilistes (péages autoroutiers, contrôle technique, limitation de la vitesse à 80 km/h sur les routes secondaires, multiplication des radars sophistiqués). En outre, une partie du mouvement s'oppose au Pacte mondial sur les migrations.

Le 1^{er} décembre 2018, acte III

Le 1^{er} décembre 2018, la troisième manifestation des Gilets jaunes s'organise suite à un appel lancé sur les réseaux sociaux. Le mot d'ordre officiel est de se rendre à Paris, mais de nombreuses manifestations sont prévues en province également pour ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer. Les violences sont nombreuses : 112 véhicules sont incendiés à Paris, selon la préfecture. L'Arc de

triomphe est saccagé. La Mairie de Paris évoque 3 à 4 millions de dégâts. Cette journée de mobilisation est marquée par des affrontements et des dégradations à Paris, mais aussi à Marseille, au Puy-en-Velay, à Saint-Étienne ou à Toulouse. La colère est grandissante ce samedi 1^{er} décembre. Beaucoup de gilets jaunes déplorent les violences, mais ils estiment que le gouvernement, qui laisse par son mutisme la situation se dégrader, en est le vrai responsable. De nombreux manifestants postent sur les réseaux sociaux des images de personnes blessées.

Le dimanche 2 décembre, le chef de l'État, de retour de Buenos Aires où il participait au sommet du G20, se rend sous l'Arc de triomphe. Il remercie les forces de l'ordre et va reconforter les commerçants dont les boutiques ont subi des dégradations. Son déplacement sera marqué par des applaudissements contrebalancés par des huées. Plus tard dans la journée, il réunit des ministres et des collaborateurs. Le Premier ministre admet qu'il y a un vrai problème. Selon lui, les armes de la force publique ne correspondent pas à la violence des adversaires. Pourtant, plus de 7940 grenades lacrymogènes, 800 grenades « de désencerclement » et 339 grenades GLI-FS ont été utilisées à Paris par les forces de l'ordre, ainsi que 776 cartouches de lanceurs de balle de défense. Ce jour-là, les forces de l'ordre ont utilisé plus de munitions qu'en une année. Par ailleurs, les violences n'ont pas été causées uniquement par des groupuscules d'ultras, mais aussi par des gilets jaunes devenus violents pour répondre à la violence policière.

Sur les ronds-points et dans les cortèges, « Macron démission » est le mot d'ordre qui se fait entendre partout. Alors qu'il semble évident que le pouvoir est fragilisé, le président ne s'adresse toujours pas aux Français et poursuit la stratégie du pourrissement du mouvement, qui apparaît pourtant bien ancré. Après la journée de samedi, 72 % des Français soutiennent les Gilets jaunes, selon un sondage IFOP (Institut d'études opinion et marketing), et cette faveur résistera assez bien à l'érosion puisqu'en février 2019, environ 50 % des Français continuent à les soutenir.

Quelques semaines plus tard, le président analyse ce qui s'est produit ce samedi-là, place de l'Étoile : « La République n'a jamais tremblé. Mais la sécurité de l'Arc de triomphe et des Champs-Élysées a été débordée. Sans doute y a-t-il eu des défauts dans l'anticipation et la maîtrise du maintien de l'ordre. Il y a eu des erreurs. On n'aurait pas dû faire une organisation avec des fan zones, ni positionner des forces statiques en laissant passer les gens. Ce n'est en aucun cas la faute des forces de l'ordre, à qui je veux rendre un hommage très appuyé. »

Initialement, le pouvoir exécutif entendait maintenir le cap de ses réformes et ne rien céder en matière fiscale. Pourtant, face à l'ampleur de la mobilisation et de la violence, le gouvernement renonce à la hausse de la TICPE pour l'année 2019. Cette annonce succède à plusieurs revirements du gouvernement. En effet, le Premier ministre Édouard Philippe avait déclaré quelques jours plus tôt que ces hausses de carburant ne seraient pas annulées. Puis, le 4 décembre, il annonce qu'il suspend pour une durée de 6 mois ces mesures fiscales, avant de déclarer, le lendemain, que la hausse de cette taxe est désormais abandonnée dans le projet de loi de finances 2019. Mais il semblerait bien qu'il soit trop tard pour calmer les esprits. Ce jour-là, le président se rend au Puy-en-Velay pour constater les dégâts de la préfecture incendiée le 1^{er} décembre et montrer son soutien aux agents de l'État. Sur le chemin, il entend les sifflets, les hurlements et les insultes venant d'un groupe de manifestants qui vont jusqu'à poursuivre sa voiture.

Le 2 décembre 2018, trois semaines après le début de la mobilisation des Gilets jaunes, des lignes de fracture apparaissent au sein du mouvement. Certains partisans appellent à un acte IV, alors que d'autres, opposés à toute violence, souhaitent établir un dialogue avec le gouvernement. C'est dans cette optique que « le collectif des Gilets jaunes libres », un groupe de dix gilets jaunes parmi lesquels figure Jacline Mouraud, propose au gouvernement une sortie de crise avec un projet viable et crédible dans l'intérêt de tous, avec l'ouverture d'états généraux de la fiscalité, l'organisation fréquente de référendums sur les grandes orientations

sociales et sociétales, et l'adoption du scrutin proportionnel pour les élections législatives. À la suite de cette initiative, une réunion avec Matignon est prévue le 4 décembre entre le Premier ministre et les membres du collectif, mais elle sera annulée suite à des menaces et intimidations subies par tous les signataires de la tribune.

Le RIC

En décembre 2018, la principale revendication du mouvement est le référendum d'initiative citoyenne (RIC). C'est un système qui permettrait de légiférer sans passer par le Parlement. Des gilets jaunes citent en exemple les outils de démocratie directe en Suisse.

Débat sur le RIC

Le 16 décembre 2018, le RIC devient la principale revendication du mouvement. À ce sujet, le Premier ministre annonce : « Le référendum peut être un bon instrument dans une démocratie, mais pas sur n'importe quel sujet ni dans n'importe quelles conditions. C'est un bon sujet du débat que nous allons organiser partout en France. » Le 21 février 2019, les députés de la France insoumise (gauche radicale) déposent à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant l'instauration du RIC.

Les lycéens s'en mêlent

Les lycéens vont à leur tour descendre dans la rue. Il s'agit de lycéens de villes moyennes ou de quartiers excentrés qui sont nombreux à s'inquiéter du nouveau baccalauréat et de Parcoursup, application Web qui gère leurs vœux de façon opaque, et ce pour des résultats incertains voire décevants quant à leur entrée dans le monde universitaire. Ils vont procéder à des blocages de lycées et des manifestations dans certaines villes, mais ce mouvement sera vite réprimé. Entre le

3 et le 17 décembre, le ministère de l'Intérieur comptabilise « 3 679 interpellations et 3 220 gardes à vue » de lycéens. Parmi eux, les blessés sont nombreux, certains par des tirs de « lanceurs de balle de défense », ou LBD 40, une arme redoutable dont disposent — et usent — les forces de l'ordre.

Le 6 décembre, une vidéo montrant 153 jeunes interpellés « collectivement » par les forces de l'ordre à Mantes-la-Jolie (Yvelines) va choquer. Ces jeunes sont alignés en rang, à genoux ou assis au sol, les mains entravées ou sur la tête, tenus sous la surveillance de policiers armés disposés à leur faire la leçon par cette humiliation. Ils ont été arrêtés suite à des violences commises en marge des blocages de deux lycées. Largement montrée et jugée scandaleuse, cette vidéo a poussé Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, à commenter ces interpellations. Il a affirmé mesurer le poids d'une telle image, « car les images, de nos jours, ont un impact énorme et celles-ci rappellent forcément des épisodes très désagréables qui ont pu se passer dans le pays ». Ce genre de scène pouvait en effet en rappeler d'autres plus anciennes, pendant l'Occupation ou sous le gouvernement de Vichy. Mais il soutient que ces jeunes étaient bien venus là pour « casser ».

Pendant que le pouvoir cherche une autre stratégie à adopter face aux manifestants, ceux-ci portent de nouvelles revendications et poursuivent leurs actions. L'acte IV se prépare. Sur une chaîne télévisée, Éric Drouot suggère même de rentrer dans l'Élysée. Il expliquera plus tard, sur une vidéo : « J'ai jamais dit que je voulais aller à l'Élysée pour tout casser, mais pour se faire entendre. [...] C'était pour le symbole. [...] La destitution de Macron, j'y pensais pas au début, mais ça devient un réel mot d'ordre pour la suite. [...] Mon seul souhait, c'est le changement de la vie de beaucoup de Français et d'arrêter qu'on soit dans la galère tout le temps. » Le président ne s'est toujours pas adressé aux Français.

Le mouvement a du mal à s'organiser et à s'entendre sur des revendications précises. Plusieurs tentatives de programmation d'échanges entre le gouvernement

et les représentants des Gilets jaunes échouent, car beaucoup sont hostiles à l'idée d'être représentés par des porte-paroles, qui ne seraient pas représentatifs. Pourtant, deux gilets jaunes, Priscillia Ludosky et Éric Drouet, sont reçus par le ministre de la Transition écologique François de Rugy. Fait inédit, Éric Drouet diffuse cet entretien en direct sur Facebook.

Orientations politiques du mouvement

Au départ, il est apparu que nombre de gilets jaunes étaient des membres du parti du Rassemblement national (extrême droite). Au fil des semaines, les études d'opinion montrent que les partisans de la France insoumise (radicaux de gauche) sont désormais plus favorables au mouvement et on assiste à une baisse sensible du soutien des sympathisants d'extrême droite. Il y a eu un soutien du mouvement par quelques dirigeants de partis politiques, ainsi que des tentatives de récupération par certains partis, mais le mouvement ne souhaite avoir aucune appartenance politique.

Le 8 décembre 2018, acte IV

Suite aux débordements de l'acte III, le gouvernement décide de renforcer la sécurité à Paris, et d'utiliser les VBRG (véhicules blindés à roues de la gendarmerie). De nombreux endroits de la capitale sont placés sous très haute surveillance, notamment l'Arc de triomphe qui avait été dégradé par des casseurs la semaine précédente. 8 000 policiers sont mobilisés à Paris et 80 000 dans toute la France. Environ 10 000 gilets jaunes (2 000 de plus que la semaine précédente) se réunissent à Paris, et 136 000 manifestants dans le reste de la France (selon les autorités). On assiste à une mobilisation en hausse par rapport au 1^{er} décembre. Les violences sont nombreuses et, cette fois, plusieurs bâtiments administratifs sont pris pour cibles. Des rixes sont constatées entre les forces de l'ordre et les manifestants à Caen, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Dijon, Tours, Grenoble, Marseille, Avignon,

Saint-Étienne. À Paris, on déplore plusieurs incendies de véhicules et des pillages de commerces. Le bilan humain est lourd : 225 gilets jaunes blessés dont 7 en urgence absolue ; 25 policiers nationaux, 7 policiers de la préfecture de police, et 7 gendarmes nationaux sont également blessés. De plus, on dénombre 1 723 interpellations et 1 220 gardes à vue. Ce soir-là, l'ordre public a été maintenu, mais la colère ne cesse de monter.

Allocution du président de la République

Après de longues semaines de silence, le 10 décembre 2018, le président Macron fait une allocution sur les chaînes de télévision. Elle sera suivie par 23 millions de personnes. Il annonce l'augmentation du revenu d'un travailleur au SMIC de 100 euros dès 2019, le retour à la défiscalisation des heures supplémentaires, l'annulation de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraites de moins de 2 000 euros par mois, et il invite les entreprises à verser une prime à leurs employés, sans y être obligées. En revanche, il refuse le rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF) qui était demandé par de nombreux gilets jaunes. Son cadeau fiscal est évalué à 10,3 milliards d'euros. Il lance également une grande consultation devant durer 3 mois appelée « le grand débat ». Organisée entre la mi-décembre 2018 et la mi-mars 2019, elle a pour but de faire remonter les souhaits des Français autour de quatre grands thèmes : transition écologique, fiscalité, service public et débat démocratique. Cependant, les Gilets jaunes, déplorant le fait que la plateforme du grand débat national ne propose que des questions prédéfinies, destinées à déterminer un cadre restreint, créent en parallèle leur propre site Internet intitulé « le vrai débat », qui se veut plus ouvert que le site officiel.

Si l'ensemble des médias nationaux considère cette allocution comme une réussite, Macron n'a pas pour autant convaincu les Gilets jaunes. En outre, quelques jours plus tard, les Français seront déçus d'apprendre que l'augmentation

annoncée ne concerne en réalité que la prime d'activité de 90 euros, le SMIC lui-même n'augmentant seulement que de 10 euros. Or, il se trouve que la prime d'activité est une prestation sociale versée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la MSA (Mutualité sociale agricole), elle est donc payée par les impôts. De plus, elle prend en compte l'ensemble des revenus du foyer, et non pas du seul salarié, ce qui exclut de fait la quasi-moitié des salariés payés au SMIC. Cette augmentation n'est due qu'à l'application seule de la loi qui indexe le SMIC sur l'inflation, et ne correspond pas au « coup de pouce » qu'ils attendent (le dernier date de 2007). Ces 100 euros comprennent les 20 euros liés à la baisse des cotisations salariales opérée en 2018, qui étaient donc déjà un acquis. Quant aux 80 euros restants, ils ne sont que l'anticipation de l'augmentation déjà prévue de la prime, dont l'étalement était programmé sur toute la durée du quinquennat. Pour Jean-Michel Dumay (« Poudre de perlimpinpin », *Le Monde diplomatique*, janvier 2019), en privilégiant la prime par rapport au salaire, Macron rogne un peu plus sur les droits sociaux. La prime ne touche pas tous ceux à qui l'augmentation salariale était promise. Elle peut être réduite à tout moment et, à la différence d'un salaire, elle ne génère aucun droit, ni au chômage, ni à la retraite.

À l'aune de ce qui précède, les Gilets jaunes jugent les mesures du président insuffisantes, n'y voyant rien d'autre que « de l'enfumage », et décident donc de poursuivre la mobilisation.

Le 15 décembre 2018, acte V

Lors du cinquième acte, on peut remarquer un retour à des mobilisations pacifiques, sans la présence des « casseurs ». Les Gilets jaunes organisent un sit-in devant le Palais Garnier (l'Opéra). Quelques figures du mouvement prennent la parole.

Le 22 décembre 2018, acte VI

Les fêtes de fin d'année approchant, la mobilisation est moindre, mais le mouvement ne s'essouffle pas. Pour éviter les affrontements avec les forces de l'ordre, les manifestants postent en semaine de fausses informations sur le lieu de rassemblement. Il sera annoncé le jour même, déjouant la stratégie policière. Montmartre sera choisi pour ses petites rues peu adaptées à l'encerclement ou aux poursuites. Dans plusieurs villes de France, on observera des images symboliques du mouvement. À Lille, par exemple, un cortège s'ouvre sur des Mariannes blessées, en signe de protestation contre les violences policières.

Défiance envers les médias

Les manifestants se méfient de plus en plus de la manière dont les médias traitent le mouvement, et commencent à utiliser de façon notable leur smartphone pour filmer les manifestations en direct, pour les poster sur Facebook, leur réseau social privilégié. Via les réseaux sociaux, certains gilets jaunes créent leur propre chaîne, où ils diffusent les manifestations en direct et, à l'inverse des médias nationaux, sans aucun commentaire. Ils considèrent que les images parlent d'elles-mêmes, sans devoir être émaillées de commentaires tendancieux. Nombre de vidéos qu'ils postent montrent les violences commises par les forces de l'ordre sur les manifestants.

Le 29 décembre 2018, acte VII

À la fin de l'année, malgré la période des fêtes, le mouvement ne faiblit pas et les Gilets jaunes sont toujours partout en France : à Marseille, Rouen, Metz, Caen... et jusque dans les petites communes. 55 % des Français les soutiennent encore. Malgré les nombreuses évacuations de ronds-points, les Gilets jaunes poursuivent les opérations de barrage aux péages des autoroutes. À Paris, les manifestants protestent contre les médias en se réunissant devant les locaux de

chaînes de télévision, telles BFMTV (chaîne d'information en continu) et France Télévisions. Ils leur reprochent de ternir leur image en ne diffusant en boucle que des scènes de violence dues à des casseurs, et de ne pas traiter plus en profondeur leurs revendications. Sur les réseaux sociaux, on aperçoit de plus en plus d'appels à la violence, indices de la frustration et de la colère.

Le 5 janvier 2019, acte VIII et « loi anticasseurs »

Au début du mois de janvier, après un acte VIII particulièrement dur, Édouard Philippe annonce vouloir prendre des mesures interdisant aux manifestants violents de se joindre aux cortèges. Dans la foulée, une loi est proposée pour apporter une réponse sécuritaire aux débordements des manifestations des Gilets jaunes, la loi dite « anticasseurs ». De nombreux députés s'interrogent sur cette loi jugée liberticide par de nombreux juristes. Le texte prévoit la possibilité d'interdire à des personnes connues des forces de l'ordre de manifester, ainsi que la création d'un nouveau délit — le camouflage du visage — et la possibilité d'inspecter sacs ou véhicules aux abords des rassemblements. Malgré les protestations, cette loi est définitivement adoptée le 5 février 2019, grâce à la majorité des députés LREM qui siègent à l'Assemblée nationale.

Qui sont les casseurs ?

Parmi les casseurs, on trouve différents profils : des manifestants pacifiques devenus violents en réaction aux violences policières, des activistes d'ultra-gauche (regroupés en black blocs) et d'ultra-droite venus pour semer le chaos et, enfin, de simples pillards profitant de l'aubaine pour dévaliser les magasins qu'ils forcent.

Lors de l'acte II de la mobilisation, çà et là des barricades se sont dressées, des incendies ont éclaté, des actes de déprédation ou de vandalisme ont eu lieu — Aribus cassés, vitrines de commerces ou de banques brisées, magasins pillés. Le samedi suivant, l'Arc de triomphe de l'Étoile subit l'assaut de casseurs qui vont

taguer les murs et casser les statues qui s’y trouvent. La préfecture du Puy-en-Velay est incendiée. Pendant l’acte IV, des gilets jaunes vont s’opposer aux casseurs, ce qui va remettre la situation au calme. Lors de l’acte VIII, certains gilets jaunes enfoncent la porte de la cour de l’hôtel de Rothelin-Charolais, et le secrétaire d’État et porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, sera évacué. Durant l’acte XVII, on assiste à du jamais-vu à Paris : le restaurant Fouquet’s est investi, tagué, saccagé, des boutiques de luxe sont pillées, des kiosques à journaux et une banque flambent. Les Gilets jaunes qui au début du mouvement avaient été surpris par la violence des événements sont de plus en plus nombreux à considérer, au bout de quelques mois de mobilisation, que c’est « un mal nécessaire » pour se faire entendre et faire enfin plier le pouvoir.

Le 12 janvier 2019, acte IX

Après une baisse de la mobilisation pendant les fêtes, on assiste à un net accroissement du nombre de manifestants avec 84 000 gilets jaunes dans toute la France.

Les autres actes

Les samedis « jaunes » se succèdent, certains mobilisant plus de monde que d’autres. On aurait pu penser que le mouvement se serait calmé avec la prise de parole du président, mais ce ne fut pas le cas. Il est à remarquer que la violence exercée sur les manifestants, les journalistes ou les *street medics*⁽⁵⁾ est inédite en France et l’on constate de très graves blessures. De nombreux gilets jaunes vont être éborgnés et d’autres auront une main arrachée. Les manifestants diffusent sur les réseaux sociaux des vidéos de blessés, de victimes de tirs de grenades explosives

(5) Il s’agit de soigneurs ou secouristes de rue bénévoles, qui prodiguent des soins médicaux lors des manifestations. Cette organisation des *street medics* apparaît aux États-Unis dans les années 1960 et les années 1970.

ou de LBD (lanceurs de balle de défense). Alors que certains défenseurs des Gilets jaunes, tel l'avocat Ariel Alimi, s'interrogent sur les armes utilisées par les forces de l'ordre (GLI-F4, LBD) entraînant « blessures de guerre » et mutilations, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner défend les armes de force intermédiaire de façon catégorique. Les forces de l'ordre elles aussi justifient l'utilisation de ces armes, « pour défendre leur intégrité physique ». Les Gilets jaunes vont reprocher aux médias nationaux de ne presque jamais traiter de l'ampleur et de la gravité des blessures chez les manifestants. C'est la raison pour laquelle ils décident de diffuser, autant qu'ils le peuvent, leurs images des violences policières. Amnesty International, l'ONU et le Parlement européen dénoncent un usage excessif de la force contre des manifestants pacifiques. Le Défenseur des droits Jacques Toubon déclare que les lanceurs de balle, à l'origine de blessures très graves, présentent une dangerosité pour l'intégrité des manifestants. L'inspection générale de la Police nationale (IGPN) a ouvert plus d'une centaine d'enquêtes suite à des plaintes de manifestants. Mais le ministre de l'Intérieur campe sur ses positions et dément toute violence policière.

Le 16 mars 2019, acte XVIII, regain de violence

Au lendemain de la fin du grand débat organisé dans toute la France par le président Macron pour tenter d'éteindre la colère, l'acte XVIII des Gilets jaunes, le 16 mars 2019, est un rendez-vous clé pour les manifestants, qui se sont tous donné rendez-vous à Paris pour renouer avec les démonstrations de force des premiers week-ends. Les forces de l'ordre s'attendent à un fort niveau de mobilisation dans la capitale, car les pages Facebook consacrées à cette dix-huitième journée de mobilisation ont appelé « la France entière » à venir à Paris. Cette journée s'annonce d'autant plus chargée qu'elle coïncide avec la Marche du siècle pour le climat, la Marche des solidarités contre les violences policières et le racisme d'État, et une journée d'action des forains. Selon les autorités, il y a plus de 32 000 gilets

jaunes en France, et cette journée se traduit à Paris par de nouvelles scènes d'émeute urbaine sur les Champs-Élysées, rappelant les scènes du 1^{er} décembre, lorsque l'Arc de triomphe avait été vandalisé. Le célèbre Fouquet's, restaurant symbole de l'oligarchie pour les Gilets jaunes, est entièrement saccagé. Des boutiques de luxe elles aussi ont payé leur tribut, des kiosques et une banque ont brûlé. Emmanuel Macron, qui était parti en week-end à La Mongie pour skier, doit retourner à Paris aussi vite que possible. Mais l'image d'un président prenant une pause à un tel moment est catastrophique. À cela s'ajoutent des photos prises par des paparazzis, montrant le ministre de l'Intérieur parti se détendre dans une boîte de nuit la veille des manifestations. Le président promet des décisions fortes pour empêcher qu'un nouvel acte puisse reproduire de telles exactions. La mauvaise gestion de cette journée entraîne le limogeage du préfet de police. Le gouvernement se positionne clairement dans le choix de la répression et étudie des mesures fortes, comme la possibilité d'interdire les manifestations dans certains secteurs. Cependant, il n'envisage pas de nouveaux dispositifs législatifs, car la loi anticasseurs qu'il vient de faire voter est suffisante pour lui permettre à l'avenir de renforcer le dispositif de sécurité.

Les Gilets jaunes présentaient l'acte XVIII de la mobilisation comme un ultimatum lancé à Emmanuel Macron, à l'occasion de la fin du débat national et des quatre mois du mouvement. Le « grand débat » du président est considéré comme « une mascarade » pour de nombreux gilets jaunes. Aucune manifestation n'a été déclarée, mais plusieurs événements ont été créés sur les réseaux sociaux, comme « Acte XVIII : Ultimatum – La France entière à Paris », ainsi qu'une organisation de covoiturage et d'hébergement depuis la province, montrant la solidarité et la maturité du mouvement.

Bilan de cinq mois de mouvement

Cinq mois après le début du mouvement des Gilets jaunes, le gouvernement

n'a pas réussi à calmer les esprits. Les mesures annoncées par le président lors de son allocution du 10 décembre visant à soutenir le pouvoir d'achat des Français n'ont pas suffi. Le grand débat qui s'est achevé le 15 mars, pour lequel plus de 10 300 réunions locales ont été organisées, et qui a recueilli 1,4 million de contributions, non plus. Pourtant, ces réunions avaient duré un laps de temps suffisant pour permettre au président de remonter dans les sondages. Aujourd'hui, les Français doivent attendre encore pour que le chef de l'État tire les conclusions du grand débat. Le temps semble jouer en sa défaveur, d'autant plus que s'ajoute au mouvement des Gilets jaunes un autre mouvement, citoyen, non violent : celui des partisans de la lutte contre le réchauffement climatique. Le samedi 16 mars, ils étaient des centaines de milliers à manifester en France (près de 100 000 à Paris selon les organisateurs, 36 000 selon la préfecture de police). Un mouvement né lui aussi sur les réseaux sociaux d'une manière spontanée et horizontale, et qui somme le gouvernement d'agir vite.

Bilan humain

Fin mars 2019, le mouvement est loin d'être terminé. Depuis le début de la crise des Gilets jaunes, onze personnes ont trouvé la mort, dont neuf suite à un accident de la route à l'occasion des blocages. Après 18 semaines de mobilisation, le ministère de l'Intérieur a évalué le nombre total des blessés à près de 4 000, policiers et manifestants confondus. Dans le quotidien *Le Monde* (7 janvier 2019), le sociologue Fabien Jobard indique que le bilan humain « dépasse tout ce que l'on a pu connaître en métropole depuis Mai 68, lorsque le niveau de violence et l'armement des manifestants étaient autrement plus élevés, et le niveau de protection des policiers, au regard de ce qu'il est aujourd'hui, tout simplement ridicule ». Depuis le début du mouvement, le journaliste-documentariste David

(6) Site dédié : alloplacebeauvau.mediapart.fr

Dufresne recense le nombre des blessés sur son fil Twitter⁽⁶⁾. Fin mars 2019, il a compté durant les manifestations 587 signalements de violences policières, un décès, 232 blessures à la tête, 22 éborgnés et 5 mains arrachées.

Poursuites judiciaires

La ministre de la Justice Nicole Belloubet a déclaré le 27 mars que 9 000 personnes avaient été placées en garde à vue depuis le 17 novembre 2018. Parmi celles-ci, quelque 2 000 personnes ont été condamnées, dont 40 % à des peines d'emprisonnement ferme. Elle a précisé que la quasi-totalité des personnes jugées en comparution immédiate étaient des hommes entre 20 et 35 ans. « La plupart des personnes sont socialement intégrées, ont un travail ou poursuivent des études. » Elle a ajouté qu'elles étaient en grande majorité des « primo-délinquants ». Toujours selon elle, 390 plaintes contre des violences policières ont également été déposées. Ces chiffres constituent un record pour un mouvement social en France.

Impacts économiques

Le mouvement des Gilets jaunes a eu des retentissements sur l'activité des commerçants. On peut estimer des baisses de 20 à 30 % du chiffre d'affaires chez certains d'entre eux. Un fort report des ventes vers l'e-commerce a été observé, notamment les deux premiers samedis du mois de décembre. Le mouvement a également eu des conséquences sur l'industrie et l'agriculture. Lors des rassemblements à Paris, plusieurs enseignes, restaurants, banques ont été — et restent — la cible de violences. Les actes de vandalisme durant les manifestations de Gilets jaunes ont coûté 200 millions d'euros depuis le début de la crise (chiffres valant jusqu'au 16 mars inclus). On estime à 30 millions d'euros les dégâts causés par la seule mobilisation de l'acte XVIII. En outre, entre le début du mouvement et janvier 2019, plus de 60 % des radars automatiques de contrôle routier ont été masqués, dégradés ou détruits, ce qui constitue pour l'État un manque à gagner de

660 millions d'euros, selon *Les Échos* (28 mars 2019).

La cote de popularité du chef de l'État en berne

Au début du mouvement largement soutenu par l'opinion publique, on peut observer une baisse record de la cote de popularité d'Emmanuel Macron et de celle du Premier ministre. Mais c'est le président qui cristallise les tensions. De semaine en semaine, son image se dégrade en raison de sa gestion du conflit, mais aussi parce que les « petites phrases » qu'il prononce à chacune de ses interventions publiques sont jugées méprisantes à l'égard des Français. Il renvoie l'image d'une élite déconnectée du quotidien de beaucoup de Français, qualifiée ainsi de « hors sol ». Avec le grand débat néanmoins, on observera un regain de popularité de l'exécutif, mais il sera juste momentané.

Projets électoraux

En décembre 2018, la présentation d'une liste « Gilets jaunes » aux élections européennes de 2019 est envisagée. Sur cette question, des désaccords profonds entre les principales figures surgissent. Pour Priscillia Ludosky et Éric Drouet, il ne s'agit pas de se présenter à des élections : les Gilets jaunes doivent rester un mouvement populaire et citoyen, apolitique et asyndical. Pourtant, en janvier et février 2019, plusieurs listes de Gilets jaunes sont annoncées en vue des élections européennes.

Les médias et le pouvoir exécutif

Les médias ont traité le mouvement d'une manière bienveillante, jusqu'à ce que les violences apparaissent aux premiers samedis de décembre. Alors, très vite, les Gilets jaunes vont manifester leur hostilité à l'égard des médias classiques : ils ont le sentiment que les médias se montrent favorables au pouvoir en place et préfèrent mettre en avant les casseurs plutôt que la réalité de la situation. Ils

choisissent d'utiliser les réseaux sociaux et en particulier Facebook pour s'informer et se mobiliser. Certains vont jusqu'à créer leurs propres médias, par défiance pour les médias classiques qui, selon eux, manquent d'objectivité. On assiste à une autre prise de conscience. Les Gilets jaunes reprennent le contrôle pour échapper à la manipulation médiatique dont ils disent être l'objet.

Opinion publique

Rarement un soutien aussi massif de l'opinion publique a été mesuré pour un mouvement social. En France, l'opinion publique a tendance à soutenir les mouvements sociaux, mais dans le cas des Gilets jaunes, il a atteint 75 %, ce qui représente un chiffre exceptionnel. Bon nombre de Français s'identifient à eux.

Quelle suite donner à ce mouvement ?

Désormais, il ne s'agit plus d'une simple question de gazole, car sont venues se greffer plusieurs revendications, dont un retour à la justice économique, une démocratie directe et égalitaire, une parole citoyenne enfin écoutée ; pour d'autres, à l'inverse, un certain nationalisme assorti d'une politique anti-migratoire. Il semble bien que le grand débat n'ait pas calmé les manifestants. L'État doit agir rapidement et donner un message fort pour plus de justice sociale s'il veut sortir de cette impasse. Faire une pause dans ses réformes et instaurer un débat de quatre mois est un fait inédit. Le président a dû écouter les Français pour tenter de réduire la fracture sociale. Les Gilets jaunes ont poussé l'exécutif à différer plusieurs réformes macronistes, telles l'assurance-chômage ou les retraites, mais en même temps ils ont mis sur le devant de la scène des problèmes à traiter d'urgence : l'injustice fiscale, la fracture territoriale, le malaise démocratique, une dégradation de l'environnement elle-même cause d'injustice sociale.

En réalité, ce sont des problèmes qui perdurent depuis plus de 40 ans qui ont fait surface. Selon l'historien Quentin Deluermoz : « Ces expressions de colère et

ces demandes de justice aux formes parfois très différentes révèlent une crise profonde des démocraties représentatives et des règles du jeu économique, et le lien abîmé entre les populations et les élites. La crise, dont on parle tant depuis les années 1980, est bien là. Il faudra apprendre à y répondre. En prenant désormais au sérieux le problème exprimé de si forte manière. » Lorsque le président présentera les conclusions du grand débat au mois d'avril 2019 et qu'il reprendra ses réformes, il y a grand risque que les Gilets jaunes soient déçus. C'est maintenant le rôle du président que de présenter une nouvelle politique construite en accord avec le peuple, capable de réconcilier le pays et de le fortifier. Jusqu'à ce jour, l'exécutif n'a su apporter qu'une réponse autoritaire au mouvement, sans empêcher les manifestants de poursuivre leur combat. Tout autant que les forces de l'ordre, les Gilets jaunes sont épuisés ; ils ont en outre, sur le plan pécuniaire, de grandes difficultés pour continuer à manifester chaque samedi. Certes, ces raisons pourront mettre un terme au mouvement, mais il risque de reprendre sous d'autres formes si l'État ne prend pas en considération les revendications des Gilets jaunes. Un mouvement de révolte aussi long restera un fait marquant dans l'histoire de France, mais il est encore trop tôt pour prévoir la tournure que prendront les événements. Même si ses contours restent flous car elle est encore très récente, cette révolte n'en est pas moins symboliquement très forte.

Partie II

Des liens avec l'histoire de France

Le mouvement des Gilets jaunes inspire de nombreuses comparaisons historiques dans les médias : jacqueries du Moyen Âge, sans-culottes et Révolution française, poujadisme, Mai 68, etc. Mais ces comparaisons sont-elles pertinentes ?

De tout temps, la France a été marquée par des révoltes qui soulevèrent les villages et parfois les villes. On peut observer trois âges successifs. Le premier âge voit le jour lorsque les premières révoltes surgissent au Moyen Âge, avec une perte

de pouvoir de l'État. Ces révoltes sont dirigées contre la classe seigneuriale qui opprime les campagnes et les villes naissantes. On peut citer la Grande Jacquerie (1358). Le deuxième âge survient lorsque l'État s'affirme, en même temps que les inégalités sociales. C'est contre la misère et le désespoir que les paysans se soulèvent, comme l'illustre l'insurrection des Croquants (1637). Le troisième âge est marqué par l'avènement de la démocratie, qui instaure une réduction des inégalités sociales. Ici, on passe à des revendications de corporations ou de classes avec, notamment, la révolte des canuts (1831), ou bien la révolte viticole des vigneron du Languedoc (1907), ou celle plus récente de Pierre Poujade, en 1956. Le point commun à toutes ces révoltes est leur caractère spontané, et l'absence de chef autant que de projet. L'histoire nous dira si le mouvement des Gilets jaunes inaugurerait un quatrième âge des révoltes.

Les jacqueries

Lors des débats menés sur les manifestations des Gilets jaunes, des médias ont titré : « Les Gilets jaunes, une jacquerie moderne ? » (*L'Express*), ou « Une jacquerie numérique » (*Le Figaro*). Souvent, le parallèle établi avec la jacquerie est utilisé pour déconsidérer le mouvement. C'est pour le rejeter dans l'archaïsme des révoltes des « jacques », désignées « jacqueries » alors, qui ponctuaient l'Ancien Régime. Le mouvement des Gilets jaunes a beaucoup surpris par sa spontanéité. Or, la spontanéité est une caractéristique des révoltes populaires des classes reléguées, qui sont perçues comme périphériques aux yeux des classes dominantes. Pour désigner les révoltes rurales, on utilisait autrefois le terme de jacqueries ; dans le sud de la France, on parlait plutôt de révoltes des « croquants » (terme issu de la langue d'Oc). La Grande Jacquerie est une révolte paysanne apparue en 1358 en Île-de-France, très violente, en apparence spontanée. Ses principales victimes seront les paysans excités par la famine, tous massacrés après s'être révoltés contre la hausse des taxes. Cet épisode appartient à la fin du Moyen Âge, mais toute

l'histoire des siècles modernes (du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e) sera elle aussi scandée par des révoltes populaires, aussi bien rurales qu'urbaines. Le mot *jacquerie* vient de « jaque », qui désignait la veste courte que portaient les paysans (la veste des gueux), signe de la basse condition de son possesseur. À tel point que le terme de « jacques », par métonymie (et par homonymie avec le prénom), devient synonyme de paysan. Il devient un terme péjoratif, voire méprisant. Si la signification de *jacquerie*, au sens d'une révolte violente des humbles contre les puissants, peut s'étendre aux actes des Gilets jaunes, l'emploi de ce terme conserve néanmoins, de manière indélébile, toute sa dimension péjorative. On amalgame facilement les Gilets jaunes avec les jacqueries parce que, dans les deux cas, il s'agit de révoltes rurales et antifiscales. Or, le monde rural au Moyen Âge n'est absolument pas comparable à celui d'aujourd'hui : c'est là que la comparaison devient caduque. De plus, la fiscalité sous l'Ancien Régime n'a rien à voir avec la fiscalité contemporaine. Les mouvements antifiscaux de jadis s'opposaient à une fiscalité seigneuriale, ecclésiastique et royale. Mais, de nos jours, c'est l'État qui a le monopole de l'impôt. Celui-ci est voté par l'Assemblée nationale, institution qui représente le peuple : il est donc supposé être consenti et il est présenté comme justement réparti. Sous l'Ancien Régime, en revanche, les révoltes fiscales visaient les seigneurs et l'Église plutôt que l'impôt royal. Des révoltes explosaient contre la dîme, par exemple, quand l'Église en détournait l'utilisation originelle. Ou contre le seigneur, quand il ne protégeait plus assez bien ses paysans. Ce n'est donc pas une coïncidence si, actuellement, la grogne antifiscale provient de territoires où l'on observe un retrait des services publics. Ainsi, il n'y a plus de cohérence entre, d'un côté, l'impôt payé et, de l'autre, les services qui doivent être rendus par ceux qui le perçoivent. Longtemps subi, le retrait des services publics – écoles, bureaux de poste, hôpitaux, maternités, etc. – a constitué un élément en dormance, mais non moins propice à la révolte. L'étincelle a été la taxe de trop sur le gazole, confirmant cette loi de l'Histoire : un grand nombre de révoltes ont pour élément déclencheur

la fiscalité. Bien que les Gilets jaunes ne soient pas nécessairement tous dans une situation de survie, un grand nombre d'entre eux n'arrivent plus à boucler leurs fins de mois. La veste jaune est devenue le symbole moderne des classes populaires aujourd'hui.

Un autre point commun à relever tient à la structure des révoltes. Elles ne sont pas aussi désorganisées qu'on pourrait le penser à première vue. Autrefois, les villageois se connaissaient, ils avaient leur chef, leurs représentants et l'information circulait par le bouche-à-oreille. L'effet de surprise était plutôt dû à la méconnaissance, le résultat du manque d'intérêt porté aux humbles par les dominants. Sur ce point, le parallèle est saisissant, montrant la dichotomie de deux mondes : « monde d'en bas » *versus* « monde d'en haut » ou monde « hors sol » ; citadins *versus* ruraux (géographie sociale : gentrification *vs* exclusion). Bien plus sophistiqués que le bouche-à-oreille de jadis, les réseaux sociaux des Gilets jaunes ont été le vecteur d'une communication très efficace pour la cohésion du mouvement, l'organisation des manifestations, l'occupation des ronds-points, etc. Grâce à l'outil informatique, très vite, les Gilets jaunes ont pu dresser une liste de revendications, alors qu'il semblait qu'il n'y avait ni leader ni organisation. Le 29 novembre 2018, une liste de 42 points, fruit d'un sondage auprès de plus de 30 000 membres des groupes de soutien, a été envoyée aux députés et aux médias. Cette liste représente une série de revendications très précises assignables à un langage politique classique, ce qui va tout à fait à l'encontre de la comparaison avec les jacqueries.

La référence aux sans-culottes

L'autre comparaison historique qui a pu être faite pour comprendre le mouvement des Gilets jaunes est celle de la Révolution de 1789. Contrairement à la référence aux jacqueries qui était le fait de commentateurs ou de journalistes, on a pu observer que c'étaient les manifestants eux-mêmes qui s'approprièrent cette référence, en arborant le bonnet phrygien (symbole de la République), une

guillotine, en revendiquant des « doléances » ou en chantant la Marseillaise.

Le gilet jaune serait-il l'équivalent symbolique des pantalons à rayures des sans-culottes ? À la Révolution française, de la même manière que les Gilets jaunes aujourd'hui ou les Jacques autrefois, les sans-culottes étaient nommés par métonymie d'après les vêtements qu'ils portaient, puisque le vêtement traduit une image de classe. Le gilet jaune est un vêtement de sécurité routière bon marché, qui évoque aussi l'univers du travail dans les chantiers ; il est à l'exact opposé des vêtements de l'élite parisienne, à savoir le costume cravate. De la même façon, le « sans-culotte » était une tenue proche du pantalon portée par le peuple pendant la Révolution française, bien différente des culottes courtes, distinguées, qui étaient portées avec des bas par les élites bourgeoises, aristocratiques ou cléricales.

L'historienne Sophie Wahnich⁽⁷⁾ avance que « la structure sociologique des mobilisations actuelles est très intéressante car elle correspond à celle des sans-culottes, en plus féminin ». Dans le mouvement actuel, certaines des femmes qui manifestent sont chefs de famille et se battent pour des revendications liées au travail ou à la famille. Elles souhaitent que leurs enfants aient une vie meilleure. « C'était en tant que tels, en tant qu'ils avaient fondé une famille et qu'ils voulaient une vie bonne que les sans-culottes ont fait la Révolution. » Comme les sans-culottes, les Gilets jaunes se battent pour une meilleure qualité de vie.

Selon Wahnich, un autre point de comparaison concerne l'inégalité fiscale : autrefois, les citoyens étaient écrasés par les impôts fixés par les nobles ou les clercs. Dans le cas des Gilets jaunes, « les gens sont suffisamment conscients des dégradations du niveau de vie par expérience pour se rendre compte que la facture de l'écologie est inégalement répartie ». Ce qu'ils refusent, ce n'est pas la transition écologique, c'est le fait que cette taxe pèse sur les gens d'une manière inégale, injuste. Quant aux sans-culottes, on pourrait ajouter qu'eux non plus ne réclamaient

(7) Wahnich Sophie, « Sans-culottes et gilets jaunes », *Le fond de l'air est jaune*, Seuil, 2019.

pas seulement l'égalité politique, mais un meilleur pouvoir d'achat, un encadrement de l'inflation ou un impôt aussi sur les grandes fortunes, en reprenant les termes d'aujourd'hui.

La comparaison avec Mai 68

La comparaison avec Mai 68 a surtout été faite sur le plan visuel. Suite à l'acte III du 1^{er} décembre montrant Paris et ses avenues saccagées, des voitures renversées, des pavés qui jonchent le sol, le parallèle a été établi avec la révolte étudiante née cinquante ans plus tôt, notamment avec la nuit des barricades. Mis à part ce rapprochement d'ordre visuel, Mai 68 et le mouvement des Gilets jaunes restent deux mouvements différents. Mai 68 est d'abord essentiellement un mouvement étudiant jusqu'à la nuit des barricades, et jusqu'à la première grande journée de grève, qui va ensuite entraîner la grève générale, devenant un mouvement ouvrier. Dans le cas du mouvement des Gilets jaunes, en revanche, si l'on a pu observer un mouvement étudiant, il reste toutefois marginal, et il n'y a pas non plus encore de mouvement ouvrier qui soit digne de ce nom.

Le concept d'économie morale de la foule

Un regard historique sur ce mouvement permet de l'inscrire dans ce qui est appelé l'« économie morale des classes ». L'historien Quentin Deluermoz pense que ce mouvement est singulier, mais pas forcément nouveau. « Disons qu'il ne correspond pas aux formes de l'expression politique et de la mobilisation sociale en vigueur depuis le début du xx^e siècle. Mais cela ne veut pas dire qu'il part de rien. Il y a toujours quelque chose, une ressource, des gestes, des mots d'ordre auxquels on se réfère plus ou moins consciemment, et qui peuvent remonter loin. *Ce quelque chose* n'est jamais repris à l'identique. Il est transformé à chacun des usages.⁽⁸⁾ »

(8) Quentin Deluermoz, « Le mouvement des “gilets jaunes” traduit un épuisement démocratique », *Le Monde*, 15 décembre 2018.

Pour lui, la référence historique plus adéquate est celle de l'« économie morale de la foule ». Ce concept a été développé par l'historien britannique Edward Palmer Thompson (1924-1993) pour désigner un phénomène fondamental dans les mobilisations populaires au XVIII^e siècle. Selon Thompson, « le concept d'*économie morale de la foule* désigne un ensemble de valeurs tenues pour justifiées et supérieures dans des communautés pauvres, qui leur permettent de considérer comme légitimes des actions directes pour accéder aux subsistances, imposer un juste prix ou punir ceux qui s'enrichissent en spéculant sur les denrées au détriment des humbles ». Ces mobilisations recouraient à des conceptions largement partagées sur ce que devait être un bon fonctionnement moral de l'économie. Il devait être évident que certaines règles soient respectées. Que ce soit l'édit de prix par exemple : on demandait des prix fixes qui ne devaient pas être excessifs par rapport à leur coût de production, et il ne fallait pas que le jeu du marché règle les échanges. Lorsque ces normes étaient mises en péril du fait de l'extension des règles du marché, le peuple se sentait légitime dans son droit de se révolter pour demander le rétablissement de normes justes et communes. De fait, la communauté en révolte réclamait un bien commun, non pas par moralité, mais au nom d'une communauté qui doit être régie par des lois justes. Cette notion de justice est fondamentale ; quand le pouvoir transgresse cette notion de communauté, il devient tyrannique. On peut évidemment se poser la question de la légitimité de cette notion, mais elle reste néanmoins un élément fondamental de cette collectivité.

Samuel Hayat⁽⁹⁾, chercheur au CNRS, partage l'analyse de Deluermoz. Pour lui, cette notion se retrouve dans le mouvement des Gilets jaunes : « Leur liste de revendications sociales et la formulation de principes économiques essentiellement moraux : il est impératif que les plus fragiles (SDF, handicapés...) soient protégés ; que les travailleurs soient correctement rémunérés ; que la solidarité fonctionne,

(9) Samuel Hayat, « L'économie morale et le pouvoir », *Le fond de l'air est jaune*, Seuil, 2019.

que les services publics soient assurés ; que les fraudeurs fiscaux soient punis, et que chacun contribue selon ses moyens [...]. » Ces revendications semblent relever du bon sens populaire, selon lui : « [...] il s'agit de dire que, contre la glorification utilitaire de la politique de l'offre et de la théorie du ruissellement chère aux élites dirigeantes (donner plus à ceux qui ont plus, "aux premiers de cordée", pour attirer les capitaux), l'économie réelle doit être fondée sur des principes moraux. » Ce mouvement paraît plus cohérent dès lors que les principes d'économie morale sont soumis sous forme de revendications sociales. L'économie morale est également le résultat d'un accord tacite avec les dominants. Les dominés s'attendent à ce que les détenteurs du pouvoir garantissent l'économie morale et sous cette condition ils acceptent l'ordre social. Mais si les dominants transgressent ces règles tacites, les masses populaires les rappellent à l'ordre en provoquant des émeutes. Pour Hayat, le pouvoir en place a transgressé l'accord tacite avec le peuple non seulement par des mesures qui semblent profiter aux plus riches, comme la suppression de l'impôt sur la fortune, avec parallèlement la hausse des taxes et impôts sur les moins riches, mais aussi par le mépris. En effet, les membres du gouvernement, et le président de la République le premier, ont, à maintes reprises, affiché leur mépris envers les classes populaires. Ainsi, le mouvement des Gilets jaunes n'aurait pas pour origine un simple mécontentement indéterminé, et ne serait pas un mouvement spontané. « Il serait plutôt le résultat d'une agression du pouvoir, d'autant plus violente symboliquement qu'elle ne semble pas se reconnaître comme agression. » Si c'est sur le président de la République que se concentre toute la colère des Gilets jaunes, c'est parce que c'est lui qui a rompu l'accord tacite de l'économie morale, et ses « petites phrases » ont été comprises comme le symptôme manifeste d'un pouvoir autocratique.

Ainsi, Emmanuel Macron se trouve devant une alternative : ou réprimer le mouvement tant qu'il le peut, ou bien rétablir l'accord tacite de cette économie morale. En disant vouloir garder le cap, par la voix de son Premier ministre, il

semblerait que le président ait choisi de s'en tenir au premier terme de cette alternative.

Le sens de la justice est le point commun des revendications. Les Gilets jaunes ont le sentiment d'une injustice fiscale flagrante. Ils pensent qu'« un pacte tacite avec le pouvoir a été rompu » et souhaitent un retour à plus d'équilibre, et plus de justice.

Deluermoz quant à lui ajoute : « On est loin des révoltes antifiscales d'extrême droite des années 1930. Et il n'y a pas, comme dans les révolutions des XIX^e et XX^e siècles, de demande d'émancipation pour tous, ou même de changement de régime. C'est une revendication exprimée en termes de justice et de morale, d'où ce flou et cette ample mobilisation. Ce mouvement est à la fois local et national. »

Toujours selon lui, « le référent commun, implicite, est peut-être l'idée d'un pacte lié aux politiques de protection sociale mises en place après la Seconde Guerre mondiale. Il est ainsi pleinement actuel et pertinent ». Son hypothèse est que « de même que l'économie morale des foules répondait aux avancées du libéralisme politique et économique au début du XIX^e siècle (libre-échange et concurrence d'un côté, affirmation de l'individu et des libertés politiques de l'autre) », le mouvement des Gilets jaunes est une réponse « au néolibéralisme de ce début du XXI^e siècle, dans le prolongement de certaines tendances politiques et économiques de ces trente dernières années ». Ce mouvement serait l'émergence d'une « néo-économie morale ». Lorsque le gouvernement demande des efforts aux Français pour faire face aux objectifs budgétaires du pays, les Gilets jaunes ont le sentiment que cette politique procède d'une injustice : la politique d'Emmanuel Macron semble favoriser les riches et concentrer les taxes sur la classe moyenne.

Pour Hayat, dans le cadre de révoltes fondées sur cette notion d'économie morale, si l'accord tacite entre les dominants et les dominés est rétabli, le mouvement s'éteint de lui-même. Le mouvement tend à un retour à l'ordre et non pas à une transformation révolutionnaire. Hayat souligne aussi que les Gilets jaunes

ont fait appel à l'économie morale à cause de « l'étendue du désert politique qui s'est installé depuis des décennies ». On constate un étiolement des syndicats et des forces politiques. Il ajoute : « Les mouvements fondés sur l'économie morale s'inscrivent dans le rappel d'une coutume, la soumission à un ordre juste, mais aussi dans le cadre d'une communauté. L'économie morale est conservatrice non seulement parce qu'elle rappelle des normes intemporelles, mais aussi parce qu'elle lie entre elles des personnes définies par une commune appartenance. » Ses potentialités d'exclusion sont donc au sein même du mouvement, On peut citer en exemple les revendications contre la libre circulation des migrants, l'expulsion d'étrangers, l'obligation pour un non-national de s'intégrer. Dans un mouvement fondé sur une économie morale qui est une économie au sein d'une communauté, il est logique d'avoir ce genre de revendications. « L'économie morale est la proclamation des normes d'une communauté, elle n'étend pas la logique de l'égalité des droits aux étrangers, pas plus qu'elle ne reconnaît les conflits internes, en particulier idéologiques » : ceci explique également le refus à tout ralliement à un parti politique quel qu'il soit. Le parallèle historique du mouvement des Gilets jaunes avec la notion d'économie morale peut, selon Hayat, mettre en évidence certaines des caractéristiques fondamentales de ce mouvement : « son unité improbable, son ancrage populaire, son caractère émetteur, et ses aspects conservateurs, antipluralistes et excluants ». Mais il semble pour nous que le mouvement des Gilets jaunes montre leur désir d'une repolitisation, au sens originel, et concret, de ce que doit être la « politique ».

Conclusion

Depuis novembre 2018, les Gilets jaunes sont sous le feu des projecteurs, mettant à mal le gouvernement qui se trouve dans l'obligation d'apporter une réponse politique. Ce mouvement qui n'est rattaché à aucun parti politique et qui réunit toutes sortes de personnes est la manifestation d'une crise de confiance dans

les institutions et d'un véritable malaise social. Selon l'économiste Thomas Piketty, le gouvernement se trompe d'époque : « Il est incontestable que les États-Unis et le Royaume-Uni ont lancé un processus de démantèlement de la progressivité fiscale dans les années 1980, et que ce mouvement a été partiellement suivi en Europe dans les années 1990 et au début des années 2000, par exemple avec la suspension de l'impôt sur la fortune en Allemagne et en Suède.⁽¹⁰⁾ » Mais il n'est pas certain que ces politiques aient été efficaces : « Depuis la crise de 2008, et surtout depuis Trump, le Brexit et l'explosion du vote xénophobe partout en Europe, on mesure mieux les dangers posés par la montée des inégalités et le sentiment d'abandon des classes populaires, et beaucoup comprennent le besoin d'une nouvelle régulation sociale du capitalisme. » Selon Piketty, le seul moyen pour Macron de sortir de l'impasse est de « rétablir l'ISF et consacrer ces recettes pour compenser ceux qui sont les plus durement touchés par les hausses de taxe carbone ».

Nous avons pu observer à travers notre analyse que le mouvement souhaite avant tout une justice fiscale. C'est de là qu'il tire sa force, car la majorité des Français sont préoccupés par cette injustice. C'est en négligeant depuis tant d'années la réalité quotidienne des dépenses contraintes des ménages, et en ignorant l'inégalité sociale que l'on en est arrivé à une dégradation d'ensemble du consentement à l'impôt, et c'est un danger pour les assises du modèle républicain. Le président actuel est en partie responsable de cette colère par sa politique sociale et fiscale qui avantage les « premiers de cordée », il ne s'est pas soucié des derniers de cordée, ceux d'en bas. Aujourd'hui, son rôle est de tirer les leçons de cette crise et de donner des signes de sa volonté de réduire l'injustice sociale.

Depuis quelques années déjà, les mouvements populistes exploitent politiquement les inégalités multiples en montant la colère du peuple contre l'oligarchie. Dans beaucoup de pays, des mouvements similaires à celui des Gilets

(10) Thomas Piketty, « La couleur de la justice fiscale », *Le fond de l'air est jaune*, Seuil, 2019

jaunes ont débouché sur des politiques autoritaires et nationalistes. Les droites populaires extrêmes sont grandissantes en Europe, allant jusqu'à toucher la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne. Aujourd'hui, il est trop tôt pour savoir quelle tournure va prendre en France ce mouvement, mais ce qui est certain, c'est qu'un peu partout dans le monde, se pose la question du mode de représentation politique des disparités du corps social. Il faut espérer que le président trouvera les mesures sociales qui lui permettront de rétablir le calme dans le pays ; elles auront un coût financier important et vont l'affaiblir sur la scène européenne. Force est de constater que les Gilets jaunes ont accompli en quelques mois un grand pas pour contester une politique qu'ils subissaient et jugeaient insupportable. On a vu émerger un autre principe de légitimité, celui de l'action continue des citoyens, en dehors des élections qui ont lieu tous les cinq ans. L'avenir est incertain et les Gilets jaunes ne constituent peut-être qu'un mouvement précurseur d'une nouvelle forme de société politique dotée d'un système économique plus équitable.

Bibliographie

- Cécile Amar, Cyril Graziani, *Le Peuple et le Président*, Paris, Michel Lafon, 2019.
- Quentin Deluermoz, « Le mouvement des “gilets jaunes” traduit un épuisement démocratique », *Le Monde*, 15 décembre 2018.
- Adrien Sénécat, « Les “gilets jaunes”, récit d'un mouvement hors norme né sur Facebook », *Le Monde*, 10 décembre 2018.
- (Collectif), *Le fond de l'air est jaune, comprendre une révolte inédite*, Paris, Seuil, 2019.
- (Collectif), « *Gilets jaunes* », *hypothèses sur un mouvement*, « AOC » n°1, Paris, La Découverte, 2019.
- Le Monde diplomatique*, janvier, février, mars 2019.